



4060

Imprégnation **à l'huile de pin et de lin**

Fiche technique

usage : intérieur
(extérieur)

phase : huileuse

Utilisation : Pré-traitement des bois avant l'application de laque ou de lasure. À l'intérieur, protection anti-poussière pour les bois peu sollicités. Ne pas utiliser à l'intérieur des meubles ni pour la finition des sols et plans de travail.

Propriétés : Imprégnation huileuse à forte pénétration. Homogénéisation et diminution de l'absorption de la surface du bois. Ravive et rehausse la veine naturelle du bois. Microporeux et élastique. Testé conformément à la norme DIN EN 71/3 (jouets).

Composition : huile de lin, isoparaffine exempt de substance aromatique, siccatif (manganèse).

Viscosité : 25s (DIN 53211/4)

Densité : 0,868g/cm³

Emissions : Emissions dans l'air intérieur : A+ ; selon la norme ISO 16000-9



* informations représentatives des émissions dans l'air des substances volatiles présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe de C (fortes émissions) à A+ (très faibles émissions)

Note importante : d'une manière générale, l'émission dans l'air, ne fût-ce qu'avec la mention « A+ », ne certifie en rien la composition ni la *naturalité* d'un produit.

Outils : Brosse, pistolet

Préparation : Dès que vous prendrez possession du produit, nous considérons que vous aurez les compétences nécessaires à l'application dudit produit.

Selon la variété des supports avant application, vous êtes invité à vérifier l'adéquation du produit à l'utilisation prévue.

Le support doit être absorbant, sec (<12% d'humidité), propre, dépoussiéré, non gras et neutre de tout traitement chimique. Eliminer les anciennes couches filmogènes et restes de

cire, vernis, ... qui peuvent influencer négativement le résultat. Poncer consciencieusement la surface. Le bois grisaille sera poncé jusqu'au bois sain. Dégraisser les résineux et bois exotiques avec l'alcool.

Mise en œuvre : **Bien agiter avant application.** Ne pas travailler sous 15°C. Appliquer généreusement l'Imprégnation afin d'obtenir une bonne pénétration en profondeur et une saturation uniforme. Retirer les éventuels surplus après 1 heure. Sur les supports très absorbants (bois de bout), laisser sécher 24 heures avant d'appliquer la couche suivante.

Dans le cas de fenêtres neuves les joints en silicone ne seront faits qu'après séchage complet. Ne pas appliquer l'imprégnation sur le silicone ! Faire des essais préalables sur les bois décapés, poncés, teintés ou prétraités, des altérations de teinte pouvant apparaître dans un délai d'une semaine.

Séchage : Recouvrable après 24h à 20°C. De par une composition à base d'huiles végétales naturelles et une oxydation au séchage, une odeur typique peut apparaître : veuillez ventiler les pièces. Des conditions atmosphériques fraîches et humides augmentent le temps de séchage.

Rendement : Selon la porosité du support : 10 m²/litre

Nettoyage des outils : Au « Solvant végétal » réf. 2060

Précautions et stockage : Faire sécher à plat et à l'air frais les chiffons, les poussières des sacs des ponceuses et les vêtements de travail imprégnés d'huile: risque d'auto-combustion. Stocker au frais, à l'abri du gel et de la lumière. Les restes peuvent être transvasés dans de plus petits conditionnements en absence d'air. Veiller aux allergies éventuelles. Eliminer les résidus dans une déchetterie. Les peintures se gardent hors de portée des enfants.

Document révisé en tenant compte des exigences de la directive (UE) 2024/825 « EmpCo ».

Les produits que nous présentons pour des travaux précis sont à tester sous la responsabilité de l'utilisateur. Le résultat final dépend de facteurs impondérables. Nos conseils, basés sur une longue expérience, sont donnés à titre d'information. Nous n'avons aucune influence sur l'application pratique effective du produit par l'utilisateur et nous ne pouvons en aucun cas être considérés comme entrepreneur des travaux à exécuter. Selon la variété des supports avant application, l'utilisateur est invité à vérifier l'adéquation du produit à l'utilisation prévue. Dans tous les cas, notre responsabilité se limite à la valeur des produits livrés ou utilisés. Ils n'engagent pas notre responsabilité et ne sauraient faire l'objet de poursuites judiciaires. Cette fiche technique ne peut que constituer un conseil.